

Compte rendu de la réunion des organisateurs de la 2eme séance de la Commission Politique/Revendications, le 10 janvier 2019

Présents :

Fabrice, pour la passation de pouvoir à la nouvelle équipe

X, pour filmer en live sur Facebook

Guillaume

Julien

Jean

Fred

Louis

Gildas

Myriam

Excusés :

David

Ferdinand

Début de la réunion à 20h20

Fabrice : explique qu'il a voulu faire cette passation de pouvoir pour que l'ancienne organisation fasse un débriefing à la nouvelle organisation sur le déroulement de la commission passée. Il cite la paranoïa à laquelle sont confrontés les organisateurs sur notre mouvement.

Il pense que cette passation de pouvoir est nécessaire à chaque changement d'équipe pour :

- augmenter la compétence de la nouvelle équipe par le retour d'expérience
- remettre à la nouvelle équipe les données déjà récupérées. Ex: les infos suite aux précédentes recherches de salles.

Il propose par ailleurs la mise en place d'un cahier de liaison transmis à chaque changement d'équipe mentionnant par exemple les noms des organisateurs, leurs coordonnées, leurs compétences particulières, des informations diverses jugées utiles.

Il aborde ensuite la question de la modalité de renouvellement des organisateurs :

- tirage au sort
- volontariat
- invitation de 45 personnes maximum à la réunion d'organisation et les personnes répondant présentes forment l'équipe d'organisation.

Guillaume : il y a effectivement eu un manque de transparence à la commission passée, l'ordre du jour était déjà fait.

Fabrice : non, l'ordre du jour était proposé et pas imposé

Guillaume : il y a eu quand même une certaine agressivité de la part de l'organisation en réponse à des critiques faites dans le public.

Fabrice : carte blanche était donnée à Maxime et Florian, les facilitateurs, pour gérer la situation

Fred : pose la question de la finalité de la commission politique/revendications. Question qu'il avait déjà posée, restée sans réponse.

Fabrice : revient sur le changement de nom de la commission. D'abord appelée Commission Politique, l'organisation s'est heurtée à la méfiance extrême de personnes qui ne veulent pas entendre le mot "politique", ils se définissent comme apolitiques. La Commission a été rebaptisée Commission Revendications. Cette appellation a également été remise en cause. Les gens renouent

avec une expression libre ouverte à tous et sont très méfiants envers tout ce qui pourrait ressembler à l'imposition d'un mode de pensée.

Fred : la majorité des gens ont un passé douloureux

Fabrice : la paranoïa ne doit pas empêcher d'avancer

Fred : il faut avancer, mais avancer lentement

Fabrice : par exemple, si on fixe à 10 le nombre maximum d'organiseurs, certains vont demander pourquoi 10.

Jean : la passation de pouvoir permet de gagner du temps.

Julien : il faut écrire les règles du débat démocratique, et c'est seulement après qu'on pourra débattre des différents points. La rotation des équipes est indispensable pour effectuer ce démarrage qui est très difficile.

Gildas : on ne doit plus employer le mot paranoïa qui nomme une maladie mentale.

Guillaume : il faut qu'on prenne le temps nécessaire mais en même temps, on doit apporter des réponses rapides, le calendrier avance et les gens attendent.

Louis : cette remarque n'est pas dans le thème d'aujourd'hui et relève plutôt de l'Assemblée générale.

Fabrice : on a une liste de salles, il faudrait dans l'idéal que la prochaine commission ait lieu avant l'AG du 20 janvier.

Fabrice : propose de mettre au vote la mise en place du cahier de liaison.

Louis : suggère plutôt une plateforme informatisée sécurisée. Ce document de liaison va contenir des données confidentielles, téléphone, mail ..

Gildas : cet outil de liaison relève de la compétence de la commission organisation.

Julien : il faudrait une personne référente pour la gestion de cet outil. Est ce qu'elle est tirée au sort ? Est ce qu'elle est désignée par vote ?

Lors de la prochaine commission ou lors de l'AG, il faudra proposer le principe de l'outil relais et de personne référente.

Gildas : rajoute que la rotation des charges est primordiale pour éviter la corruption

Louis : indique que ça lui permettra lorsqu'une autre équipe prendra le relais de participer aux ateliers.

Fin de la passation de pouvoir à 20h40, départ de Fabrice

Début de la réunion d'organisation de la prochaine commission à 20h40

Louis : concernant la location de salle, Dominique, de l'ancienne organisation, a le contact pour la salle des fêtes de l'Union. Trois dates ont été proposées au Maire : le 15, le 16 et le 22. On attend le retour. Avec la salle ont été demandés : un rétroprojecteur pour un PowerPoint, des paperboards, un micro, une sono. Voir avec Maxime.

Jean : il faut prévoir à manger et à boire. Peut être une auberge espagnole.

Guillaume : est ce qu'on a une solution de repli si la salle est refusée ?

Fred : le 22, c'est après l'AG.

Louis : si on a la salle que le 22, on présentera à l'AG ce qui a été fait, même si la commission n'a pas eu lieu.

Gildas : le 22, c'est le jour où il y a le plus de gens de l'organisation disponibles. On peut sinon peut être organiser la commission avec la présence simplement de 3 membres de l'organisation.

Louis : trois c'est un peu juste, il faut pouvoir être suffisamment nombreux pour parer aux imprévus.

Myriam : est ce qu'on fait revenir les 2 facilitateurs ? Ça ferait 2 personnes de plus pour étoffer l'organisation présente le soir de la commission.

Gildas : on doit apprendre à jouer ce rôle de facilitateur nous mêmes. On doit monter en compétence.

Myriam : il n'y a pas de montée en compétence puisqu'il y a changement d'équipe à chaque fois et donc nouvel apprentissage avec de nouvelles personnes.

Louis : ça fait partie des thèmes déterminés lors de la première Commission.

Gildas : il faut prévoir un moment de prise de parole libre. On prévoit 2 minutes par personne.

Myriam : on la prévoit dès le début ?

Gildas : non, la première chose, c'est le vote des thèmes du jour.

Myriam : lors de la dernière commission, il a été dit qu'on soumettrait au vote l'ordre du jour en début de séance.

Louis : on fait voter en début de commission le squelette de la commission.

Fred : quel est l'objectif de la commission ? Des ateliers qui font émerger des propositions à proposer en AG ?

Louis : la finalité, ce sont les revendications, les 7 thèmes énoncés à la dernière commission. On doit rester sur ces thèmes. La retranscription de chaque atelier est soumise à l'AG.

Fred : l'atelier doit produire quoi exactement ?

Myriam : lors de la première Commission, deux options se sont dégagées. Certains souhaitent travailler sur des revendications à présenter au gouvernement, d'autres proposaient une remise en question du système actuel et une réflexion pour une nouvelle société. Si on part sur des ateliers traitant des revendications, on a déjà fait le choix de la première option.

Julien : on doit travailler sur les thèmes votés lors de la première Commission, et on verra bien où ça nous mène.

Guillaume : un atelier peut déboucher sur toutes sortes de propositions.

Gildas : on doit favoriser l'émergence de la question en atelier.

Myriam : comment ?

Julien : est ce qu'on revient au matériel ?

Myriam : la question du matériel ne nécessite pas de débattre, pour gagner du temps, on peut régler cette question par telegram.

Julien : quelle répartition des rôles on prévoit pour nous lors de la commission ? Le choix se fera comment ? On peut partir sur du volontariat, puis tirage au sort si problème.

Il y a consensus sur cette proposition.

Jean : à quel moment on prévoit une prise de parole libre ?

Julien : on revient au déroulé de la commission. D'abord, les membres de l'organisation de présentent. Puis bilan de la dernière commission et présentation des thèmes votés.

Rappel du vote en AG.

Guillaume : on propose aux membres de rajouter des thèmes aux sept déjà définis.

Louis : chacun s'inscrit sur l'atelier de son choix.

Myriam : l'organisation en plusieurs ateliers présente un inconvénient, elle interdit aux participants de réfléchir sur tous les thèmes qui les intéressent.

Fred : du coup, on propose des groupes de travail ou un travail commun. On doit soumettre la question au vote de la commission. C'est la commission qui décidera.

Gildas : mais on peut préparer une liste des avantages et des inconvénients pour chacune des deux méthodes.

Guillaume : on peut aussi proposer que chacun des groupes travaille sur les 7 thèmes. Ce système favorise la prise de parole d'un maximum de personnes.

Julien : ça va être trop long. Il faut prévoir une prise de parole de 15 à 25 minutes.

Louis : il rappelle que la commission va durer de 19-20h jusqu'à minuit.

Guillaume : il faut proposer de voter à nouveau les 7 thèmes de la dernière fois, plus les nouveaux thèmes du jour.

Gildas : après ce vote, on peut présenter l'organisation de la soirée.

Fred : il faut un temps de parole libre avant ça.

Jean : qu'est ce qu'on prévoit comme durée de prise de parole ?

Myriam : récapitulatif des organisations possibles.

- on travaille tous ensemble.
- on fait des ateliers traitant chacun un thème.
- on fait des ateliers traitant chacun tous les thèmes.

Myriam : récapitulatif du déroulement de la commission :

- les membres de l'organisation se présentent
- on reprend les 7 thèmes déjà votés et on propose d'amender
- on propose au vote le déroulé de la soirée, et le fonctionnement de la commission (plusieurs ateliers, où tous ensemble)
- on propose un temps de parole libre

Myriam : le travail de listing des avantages/inconvénients pour chaque formule peut être fait par deux ou trois personnes via framapad.

Jean : on peut aussi former des petits groupes au sein de l'équipe d'organisation pour travailler sur des thèmes précis.

Louis : concernant la commission organisation, on a la possibilité de les rencontrer samedi matin, le 12 janvier.

Myriam : quel est exactement le rôle de cette commission ?

Louis : ils seraient chargés de l'organisation à tous les niveaux d'une manière large.

Un internaute : cette commission n'a pas pour rôle d'organiser, mais de coordonner.

Myriam : en ce cas, quel est leur objectif en venant à notre commission ?

Jean : ils doivent venir en tant qu'invités.

Myriam : est ce qu'ils ont une information à donner ? Est ce qu'ils ont commencé à réfléchir à leur action ? Si on les invite à prendre la parole, c'est pour qu'ils délivrent un message. A quel moment est ce qu'on leur donne la parole ? Avant la libre parole ?

Jean : on doit faire voter en début de séance leur intervention, et prévoir leur prise de parole en fin de séance.

Julien : ils prennent la parole soit en fin de séance, soit à la séance suivante.

Louis : le rôle de la commission organisation peut être défini par le fonctionnement de notre séance

Myriam : donc on les rencontre samedi, il faut savoir si ils ont quelque chose à dire, et ce qu'ils ont à dire. On peut difficilement programmer le moment de leur intervention si on ne sait pas ce qu'ils ont à dire et comment ça va impacter notre organisation.

Donc sur ce point, on attend la rencontre de samedi.

Louis : revenons au rôle de chacun lors de la commission.

Les débats sont interrompus pour que chacun des membres du groupe se présente.

Guillaume : comment on s'organise dans chaque atelier ?

Louis : il faut expliquer dans chaque atelier les rôles attendus, mais chaque groupe s'organise comme il veut.

Gildas : il faut prévoir le matériel, papier, stylo, etc..

Guillaume : il faudrait qu'il y ait dans chaque groupe un secrétaire, un synthétiseur, un maître du temps.

Gildas : la synthèse doit se faire en groupe, chaque groupe présente à la fin ses propositions.

Gildas : quel processus de décision ? Il faut favoriser le consensus, mais ça peut se révéler trop long. A ce moment là on passe au vote, mais un vote à quelle majorité ?

Louis : chaque atelier peut faire plusieurs propositions

Fred : l'initiateur du thème sera t il là pour expliquer ce qu'il a voulu dire ?

Louis : il faut rapidement diffuser la date de la commission pour que tous ceux qui veulent puissent venir.

Jean : il peut ressortir d'un atelier toutes sortes de propositions, pourquoi pas même des propositions d'actions. Il ne faut pas sectariser les différentes commissions, il peut y avoir des interactions entre elles.

Myriam : s'il y a des personnes qui sont contre le fonctionnement des ateliers qu'on propose, qu'est-ce qu'on fait ? A quel moment on bascule en parole libre ?

Gildas : oui il faut réfléchir au moment où on stoppe tout pour libérer la parole.

Louis : on fera ça au feeling

Julien : il faut un vote. Si on voit que ça part en vrille, on propose au vote de stopper les ateliers et de proposer une prise de parole libre.

Fred : avant la fin de la commission, il faut faire accepter les prochains organisateurs. Il faut aussi faire un choix de passation de pouvoir et proposer le cahier de liaison.

Guillaume : pendant les ateliers, les organisateurs doivent tourner dans tous les groupes pour contrôler le respect des règles. Il faut un coordinateur. Le coordinateur doit il être neutre ?

Louis : nos rôles respectifs peuvent être évolutifs selon les phases de la séance.

Gildas : est ce que durant les ateliers le secrétaire récupère les infos provenant du coordinateur ? Le coordinateur a le rôle essentiel de faire respecter le timing au sein des ateliers.

Guillaume : quel est véritablement le rôle du coordinateur ?

Louis : il a un rôle de contrôle

Jean : le contrôle doit plutôt être fait par le groupe lui même. Le groupe doit s'autogérer. L'organisateur doit juste se préoccuper du timing.

Fred : on donne l'heure de début et l'heure de fin.

Gildas : on doit prévoir aussi un temps de synthèse

Fred : on peut faire une proposition d'organisation interne à l'atelier, par exemple distribuer une feuille sur laquelle on explique les rôles qu'il serait bien d'adopter et sur cette même feuille, on proposerait des zones à remplir avec notamment la synthèse finale.

Julien : ce serait bien de numéroter les thèmes pour mieux se repérer

Myriam : prévoir de bien expliquer la feuille distribuée avec les zones à remplir pour que les gens n'aient pas l'impression d'être trop dirigés.

Julien : on peut prévoir un tirage au sort des rôles au sein des ateliers, ou laisser le choix. On doit proposer la solution qui nous paraît la plus efficace.

Guillaume : pour l'organisation de la commission suivante, on propose le cahier de liaison ? Comment on désigne les nouveaux organisateurs ? Sur la base du volontariat ? Par un vote ?

Gildas : il faut que ce soit des volontaires.

Julien : comment légitimer le mode de désignation de la nouvelle équipe organisatrice ?

Myriam : en AG ?

Julien : c'est trop tôt pour aborder cette question.

Myriam : revenir sur une phase encore floue. Après que les groupes aient fait leur synthèse, est ce qu'on prévoit un temps de parole ? Il y aura vraisemblablement des gens qui voudront s'exprimer sur les synthèses proposées.

Louis : toutes les synthèses sont lues, puis on prévoit un temps de parole. Ça pourrait d'ailleurs déboucher sur d'autres thèmes à aborder à la commission suivante.

Gildas : ça va poser un problème de temps.

Fred : chaque groupe fait sa synthèse et ses propositions, et celles ci doivent être votées par la commission pour présentation en AG. Il faut donc nécessairement un débat entre la synthèse et le vote. Donc dans l'ordre, l'atelier fait sa synthèse avec ses propositions, puis débat au sein de la commission, puis vote pour présentation en AG. Si on ne conclut pas dans le temps imparti, le débat sera repris lors de la prochaine commission.

Guillaume : effectivement, on propose un vote, et si ça n'aboutit pas, on reporte à la commission suivante

Louis : comment se positionner par rapport au compte rendu à faire à l'AG si on aboutit pas ?

Myriam : on ne fait pas de proposition en AG. On explique qu'on a commencé à travailler sur le thème, que pour l'instant, ce travail n'est pas terminé et qu'on va le poursuivre à la commission suivante.

Gildas : le travail fait en ateliers doit pouvoir être consulté par n'importe qui

Louis : effectivement, le travail effectué doit être consultable même si l'atelier n'a pas encore abouti.

Jean : il faut assurer la continuité d'une séance à l'autre

Myriam : il avait été décidé lors de la première Commission que l'ordre du jour de la prochaine commission est voté en fin de séance.

Gildas : est ce qu'on classifie les ateliers par grandes catégories ?

Myriam : on ne sait pas ce qui va ressortir d'un atelier, pas facile de catégoriser.

Louis : lors de la deuxième AG, sur le document présentant le tableau des revendications pour vote par les participants, les gens avaient la possibilité de rajouter des revendications. Comment prendre en compte ces revendications exprimées ?

Julien : personne aujourd'hui n'a le temps de faire un travail de récupération de ces revendications, c'est un gros travail. On va garder les feuilles et essayer d'apurer progressivement les revendications proposées.

Myriam : est ce qu'on fait voter en fin de séance les thèmes de la commission suivante ?

L'équipe prévoit de se réunir une deuxième fois avant la commission.

La séance est levée à 23h45.